
CONDITIONS GENERALES DE LOCATION DE SITE INTERNET

ARTICLE 0 : DEFINITIONS

Contrat : Ensemble des documents contractuels composé des présentes Conditions Générales, des Conditions Particulières, ainsi que tous les autres documents faisant référence aux conditions générales et tous documents joints en annexe aux présentes et à l'offre commerciale.

LE PRESTATAIRE : l'exécutant de l'offre de services, en l'occurrence la société **Devis Travaux en Ligne**.

LE CLIENT: Personne, physique ou morale, signataire de l'offre commerciale, des Conditions Particulières et des Conditions Générales du contrat de location de site Internet, titulaire du contrat. Le CLIENT reconnaît, par la signature des présentes, pouvoir signer l'offre commerciale et ses annexes. Si le CLIENT désigné est une personne morale dont le signataire aux présentes n'est pas mandataire social, ni habilité à, le signataire personne physique assumera à sa charge seule le contrat.

L'offre : L'offre commerciale de location de site Internet proposée par **Devis Travaux en Ligne** à son CLIENT est définie aux Conditions Particulières de son contrat de location de site Internet.

La location de site Internet : Prestation visant à créer une page Web selon le catalogue **Devis Travaux en Ligne** depuis une adresse URL et liée au site devistravauxenligne.com par des liens permettant à un utilisateur de le consulter avec un navigateur Web et de réaliser un devis en ligne selon un nombre de corps de métier prédéterminé.

Catalogue Devis Travaux en Ligne : catalogue comprenant des chartes graphiques appartenant à **Devis Travaux en Ligne** et mises à la disposition du CLIENT dans le cadre du contrat de location de site Internet.

Le référencement : Moyens à mettre en oeuvre pour être présents dans les bases de données des moteurs de recherche et des annuaires, pour qu'un site Internet puisse apparaître dans la liste des résultats affichés après une requête par mots-clés ou couple de mots-clés.

ARTICLE 1 : APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES DE CREATION DE SITE INTERNET

1.1 - Les présentes Conditions Générales de location de site Internet de **Devis Travaux en Ligne** sont applicables à toutes fournitures et prestations de l'offre. En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du CLIENT aux présentes Conditions Générales de location de site Internet. Aucune condition particulière autre que celle de **Devis Travaux en Ligne** ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de **Devis Travaux en Ligne**, prévaloir contre les présentes Conditions Générales de location de site Internet. Toute clause contraire posée par LE CLIENT sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à **Devis Travaux en Ligne**, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

1.2 - Aucune des clauses des présentes Conditions Générales de location de site Internet, si elle est non appliquée, ne pourra être interprétée ou opposée comme valant renonciation par **Devis Travaux en Ligne** à se prévaloir ultérieurement de la dite ou des dites conditions.

1.3 - Le contrat prévaut sur toute plaquette, brochure commerciale, publicité ou contenu du site Internet de **Devis Travaux en Ligne**, sauf accord express entre les parties.

1.4 - Les présentes Conditions Générales de location de site Internet ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles **Devis Travaux en Ligne** s'engage vis à vis du CLIENT. Elles constituent l'ensemble du cadre contractuel entre les parties.

1.5 - Les Conditions Particulières ou l'offre annexée à celle-ci, détaillent les différentes options

d'abonnement en vue de la location par **Devis**

Travaux en Ligne, du site Internet du CLIENT. Toute modification des options d'abonnement au service par LE CLIENT fera l'objet d'un avenant écrit, et transmis au Service Gestion Commerciale de **Devis Travaux en Ligne**.

ARTICLE 2 : OBJET

2.1 - Les présentes Conditions Générales de location de site Internet ont pour objet la conception, la création, la réalisation graphique et technique, la programmation, l'intégration du site Internet et son installation ainsi que sa promotion au travers du référencement du site portail devistravauxenligne.com, conformément aux données et/ou au Cahier des Charges et/ou aux spécifications fournies au CLIENT par **Devis Travaux en Ligne**.

3 : DUREE DU CONTRAT

3.1 - Le présent contrat est conclu pour une durée de un an, qui commence à courir à compter de la date anniversaire du contrat. Il se renouvellera ensuite par tacite reconduction pour une période contractuelle de même durée, selon les modalités et tarifs pratiqués par **Devis Travaux en Ligne**, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties trois mois au moins avant sa date anniversaire par courrier recommandé avec accusé de réception.

ARTICLE 4 : MOYENS

4.1 - Le site Internet du CLIENT est accessible pour le grand public par le réseau Internet au moyen de stations connectées au réseau Internet.

4.2 - **Devis Travaux en Ligne** fournit au CLIENT un service composé de : une mise à disposition d'outils de création et de gestion de son site Internet et de son module de devis en ligne.

ARTICLE 5 : SUPPORT TECHNIQUE

5.1 - **Devis Travaux en Ligne** met à disposition du CLIENT une assistante technique :
· Hot Line Service : 5j/7j de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 hors week-end et jours fériés.

ART 6 : CONDITION DE REALISATION ET DE FACTURATION DES PRESTATIONS

6.1 - **Devis Travaux en Ligne** procède à la mise à disposition des accès du compte Internet du CLIENT sur sa plate-forme serveur à réception de l'offre commerciale dûment rempli et du paiement correspondant selon les conditions de règlement stipulées aux Conditions Particulières de son contrat.

6.2 - La réception d'une partie du règlement par **Devis Travaux en Ligne** suffira à considérer que le contrat est formé.

6.3 - Le contrat est réputé définitif au jour de l'envoi par mail de la confirmation de la mise à disposition du compte CLIENT et de ses outils de création et de gestion du site Internet du CLIENT par **Devis Travaux en Ligne**. Les parties conviennent que cette confirmation émanant de

Devis Travaux en Ligne servira de preuve entre les parties en cas de conflit.

6.4 - Cet accusé de réception sera archivé par **Devis Travaux en Ligne** sur ses propres serveurs et conservé en lieu sûr. La date et l'heure d'archivage feront foi entre les parties jusqu'à preuve contraire.

6.5 - En l'absence de l'envoi de cet accusé de réception sous forme de mail envoyé par **Devis Travaux en Ligne**, le contrat ne pourra être réputé conclu. Il appartient au client de contacter **Devis Travaux en Ligne** pour l'en informer.

ARTICLE 7 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

7.1 - **Devis Travaux en Ligne** s'engage à tout mettre en oeuvre pour assurer la qualité des services qu'elle

propose sans discontinuité, et
souscrit à ce titre une obligation de moyen.

7.2 - Le nom de domaine, les Copyright, fichiers sources et propriétés d'exploitation tous supports, tous pays demeurent la propriété exclusive de

Devis Travaux en Ligne pour une durée indéterminée.

ARTICLE 8 : INFORMATION DU CLIENT ET CONFORMITE DU SERVICE

8.1 - Le CLIENT reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de **Devis Travaux en Ligne** toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

8.2 - **Devis Travaux en Ligne** invite le CLIENT à lire attentivement le contrat de déontologie faisant l'objet de l'article 11 qui va de paire avec les présentes et à respecter ces règles pour toute communication sur Internet.

ARTICLE 9 : OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Devis Travaux en Ligne s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.

Devis Travaux en Ligne s'engage à :

9.1 - Fournir des outils de création et de gestion d'un site Internet au CLIENT conforme aux Conditions Particulières du contrat.

9.1 - Faire bénéficier le CLIENT de l'évolutivité de ses outils de gestion de site Internet au titre de son abonnement .

9.2 - Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils et veiller à la compétence de ses équipes en mettant en oeuvre une formation permanente pour son personnel.

9.3 - En aucun cas **Devis Travaux en Ligne** ne garantit l'aptitude du site Internet du CLIENT à l'exécution de tâches particulières anticipées par le CLIENT qui n'auraient pas été exprimées dans les Conditions Particulières du contrat et/ou dans un dossier de spécifications faisant l'objet d'un avenant au contrat.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE

10.1 - **Devis Travaux en Ligne** ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'un dysfonctionnement du à l'hébergeur, à l'annonceur ou au fournisseur d'accès Internet.

10.2 - **Devis Travaux en Ligne** ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable envers le CLIENT de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur Web ou dans le site ayant un effet sur son bon fonctionnement.

10.3 - La responsabilité de **Devis Travaux en Ligne** ne sera pas engagée dans les cas ci-après :

- détérioration de l'application du fait du CLIENT et/ou non-respect des conseils donnés.
- mauvaise utilisation des terminaux par LE CLIENT ou par sa CLIENTELE.
- destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au CLIENT.

• force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté de **Devis Travaux en Ligne (cf ART 15)** .

• divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au CLIENT T.

10.4 - **Devis Travaux en Ligne** ne pourra être jugée responsable du non-respect par le CLIENT des règles, lois et obligations d'ordre public et de bonnes moeurs nationales et internationales.

10.5 - Du fait des caractéristiques de l'Internet, que LE CLIENT déclare parfaitement connaître, **Devis Travaux en Ligne** ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

- les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour LE

CLIENT. **Devis Travaux en Ligne** ne peut en effet être tenu responsable de cette gestion qui incombe au CLIENT.

• les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du service fourni par **Devis Travaux en Ligne**, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéficiaires ou de clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défaillance ou de piratage du système), pour lesquels LE CLIENT sera son propre assureur ou pourra contracter les assurances appropriées. Toute action dirigée contre LE CLIENT par un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation.

10.6 - En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourraient être mis à la charge de **Devis Travaux en Ligne**, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par LE CLIENT à **Devis Travaux en Ligne** et/ou facturées au CLIENT par **Devis Travaux en Ligne** et/ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du service pour laquelle la responsabilité de **Devis Travaux en Ligne** a été retenue.

10.7 - **Devis Travaux en Ligne** s'engage à mettre tous ses moyens en oeuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au CLIENT, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

10.8 - **Devis Travaux en Ligne** ne saurait être tenue pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. A ce titre, **Devis Travaux en Ligne** informe LE CLIENT que sa responsabilité ne peut être engagée par leur défaillance.

10.9 - Tout le personnel de **Devis Travaux en Ligne** est engagé vis à vis de la société par contrat de travail, lequel stipule une clause de confidentialité et une clause de non divulgation.

10.10 - **Devis Travaux en Ligne** ne pourra être tenu responsable envers le CLIENT de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur Web ou dans le site ayant un effet sur son bon fonctionnement, de la migration du site dans un environnement matériel ou logiciel différent, des modifications apportées aux composants logiciels par une personne autre que le prestataire, d'une baisse du chiffre d'affaires consécutive au fonctionnement ou non du site, ou à l'utilisation ou non du site, ou encore des informations s'y trouvant ou devant s'y trouver, d'intrusion illégale ou non autorisée de tout tiers dans le serveur web ou dans le site, d'un encombrement temporaire de la bande passante, d'une interruption du service de connexion à Internet pour une cause hors de contrôle du concepteur.

10.11 - En aucun cas la responsabilité de **Devis Travaux en Ligne** ne pourra être engagée concernant le contenu des informations, du texte, des images et autres éléments de forme, des données accessibles sur le site, transmises ou mises en ligne par le CLIENT et ce à quelque titre que ce soit.

10.12 - **Devis Travaux en Ligne** effectue une sauvegarde quotidienne des données hébergées. Par le présent contrat, le CLIENT dispense expressément **Devis Travaux en Ligne** de prendre des mesures de sécurité spécifiques autres que celles stipulées dans les présentes, sauf accord express entre les parties.

ARTICLE 11 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

11.1 - LE CLIENT reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de **Devis Travaux en Ligne** toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

11.2 - LE CLIENT est tenu à une obligation de collaboration et d'information active et régulière notamment dans la fourniture des Données mises

à sa charge et nécessaires à l'exécution des prestations confiées à **Devis Travaux en Ligne**.

11.3 - LE CLIENT tiendra à la disposition de **Devis Travaux en Ligne** toutes les informations et documents qui lui sont nécessaires. Il vérifiera en

temps utile les documents soumis à son approbation ou à son avis, en formulant par écrit toute observation qu'il jugerait utile dans un délai de

huit (8) jours à compter de cette remise, à défaut LE CLIENT sera considéré comme ayant approuvé ceux-ci.

11.4 - LE CLIENT agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. LE CLIENT est seul

responsable de son exploitation professionnelle, réalisée via l'offre de services. Notamment, le client est responsable de son site Internet, du

contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment

fichiers d'adresses.

11.5 - LE CLIENT s'engage notamment à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété

intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques.

11.6.1 - LE CLIENT garantit **Devis Travaux en Ligne** de toute action en revendications de tiers liées au contenu des informations transmises,

diffusées, reproduites notamment celles résultant d'une atteinte aux droits de la personnalité, à un droit de propriété lié à un brevet, à une

marque, à des dessins et modèles, à des droits d'auteur ou celles résultant d'un acte de concurrence déloyale ou parasitaire ou d'une atteinte à

l'ordre public, aux règles déontologiques régissant Internet, aux bonnes mœurs, au respect de la vie privée (droit à l'image, secret de la

correspondance...) ou aux dispositions du Code Pénal : à ce titre, LE CLIENT indemniserà **Devis Travaux en Ligne** de tous frais, charges et

dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais raisonnables des conseils de **Devis Travaux en Ligne**,

même par une décision de justice non définitive.

11.6.2 - LE CLIENT s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de **Devis Travaux en Ligne**

dans le cadre de l'exploitation du site Internet par le CLIENT. En outre, le CLIENT s'engage à intervenir sur demande de **Devis Travaux en**

Ligne à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu' à garantir **Devis Travaux en Ligne** de toutes les condamnations qui seraient

prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le CLIENT s'engage à faire son affaire de toute réclamation et/ou procédure quelle

qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre **Devis Travaux en Ligne** et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge

du CLIENT au titre du présent contrat.

11.7 - LE CLIENT supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du service, consécutif à toute utilisation, par les membres de

son personnel ou par toute personne auquel LE CLIENT aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe, non conforme aux instructions de

fonctionnement qui lui auront été fournies par **Devis Travaux en Ligne**. LE CLIENT veillera à ce que les membres de son personnel en rapport

avec **Devis Travaux en Ligne** soient formés au fonctionnement des services sur Internet. De même, le client supporte seul les conséquences de

la perte du ou des mots de passe précités.

11.8 - LE CLIENT s'engage à faire figurer sur les pages Web de son site Internet l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des pages

Web et à effectuer toutes les demandes nécessaires à la création de son site Web, conformément à la législation Française en vigueur.

11.9 - LE CLIENT déclare par les présentes accepter pleinement toutes les obligations légales découlant de

l'exploitation de ses services de son site Internet, **Devis Travaux en Ligne** ne pouvant être recherchée, ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas de violation de lois ou règlements applicables aux services du client.

11.10 - LE CLIENT s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, tout particulièrement celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et notamment à faire toute déclaration des traitements auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.). Le client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui lui seraient imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution.

ARTICLE 12 : PRIX / FACTURATION / CONDITIONS DE REGLEMENT

12.1 - Les tarifs applicables sont les tarifs acceptés par le CLIENT via l'acceptation de l'offre commerciale et/ou des Conditions Particulières du contrat de location de site Internet. Les abonnements et prestations proposées figurent sur l'offre annexée ; ils s'entendent toutes taxes comprises et sont payables en euros.

12.2 - Des conditions tarifaires particulières peuvent être applicables dans le cadre d'une offre offrant des services jumelés. Dans ce cas, les conditions tarifaires particulières doivent être précisées et figurer sur un document joint aux présentes.

12.3 - Le paiement des services s'effectue selon les conditions stipulées aux Conditions Particulières du contrat de location de site Internet, sauf accord express entre les parties. Aucun remboursement ne sera effectué sur l'année en cours.

12.4 - **Devis Travaux en Ligne** se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe réglementaire, administrative ou légale, ou toute augmentation de taux des taxes existantes, à la date de leur mise en vigueur légale.

12.5 - De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par **Devis Travaux en Ligne** de manière particulière et écrite, le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat de conditions particulières de location de site Internet entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable et sans préjudice de l'article résiliation :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par LE CLIENT au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prév u.
- la facturation au CLIENT d'un intérêt de retard égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal, dernier taux publié à la date de facturation, l'intérêt étant du par le seul fait de l'échéance du terme contractuel. L'intérêt est calculé prorata temporis sur la période d'un mois.
- la suspension de toutes les prestations en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour **Devis Travaux en Ligne** d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article - Résiliation.

12.6 - Tout désaccord concernant la facturation, et la nature des services devront être motivés par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception dans le délai de huit (8) jours à compter de la date d'émission de la facture. En l'absence de lettre Recommandée motivée avec Accusé de Réception, LE CLIENT sera réputé avoir accepté la facturation.

12.7 - En cas de contestation, la totalité des sommes dues, y compris celles correspondant aux prestations contestées, devra être payée aux échéances prévues. Passé ce délai, LE CLIENT sera réputé avoir accepté les décomptes qui lui ont été présentés. Les contestations du CLIENT ne seront alors plus recevables.

12.8 - Le lieu de paiement est fixé au siège de la société **Devis Travaux en Ligne**, quel que soit le mode de paiement retenu.

12.9 - Tout défaut total ou partiel de paiement portera de plein droit intérêt au taux légal de 1,5% par mois de retard, sans qu'il soit besoin de

mise en demeure et sans préjudice de nos droits de recouvrement, tous frais étant à la charge des débiteurs.

Le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du présent contrat entraînera également de plein droit et sans

mise en demeure préalable la suspension de la prestation de **Devis Travaux en Ligne**.

12.10 - Par souci de commodité pour le CLIENT comme pour **Devis Travaux en Ligne**, la facturation est faite mensuellement à échoir.

12.11 - Les prestations fournies par **Devis Travaux en Ligne** sont payables à la commande.

ARTICLE 13 : RESILIATION ET LIMITATION

13.1 - **Devis Travaux en Ligne** et le CLIENT s'obligent mutuellement à s'avertir, par Lettre Recommandée Avec Accusé de Réception de tout manquement au présent contrat.

13.2 - A la fin du contrat, pour quelque cause que ce soit, LE CLIENT devra, sans délai, cesser toute exploitation des services liés au contrat de location de son site Internet et mis à disposition par **Devis Travaux en Ligne** dans le cadre des présentes.

Devis Travaux en Ligne ne pourrait

en aucun cas être inquiétée de la destruction de données confidentielles ou pas, passé ce délai.

13.3 - En cas de manquement par l'une des parties à une de ses obligations au titre du présent contrat non réparé dans un délai de sept jours à

compter d'une Lettre Recommandée Avec Accusé de Réception adressée par la partie plaignante notifiant les manquements en cause, le contrat

sera résilié de plein droit sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. La date de notification

de la lettre comportant les manquements en cause sera la date du cachet de la poste, lors de la première représentation de la lettre.

13.4 - Le CLIENT comprend que **Devis Travaux en Ligne** devra effectuer une restriction, une limitation ou suspension des services liés à la

location de site Internet si **Devis Travaux en Ligne** reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou

judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées.

13.5 - En cas de non conformité par rapport aux spécifications des Conditions Particulières du contrat, les réserves devront être communiquées à

Devis Travaux en Ligne par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de mise à

disposition des outils de création et de gestion du site Internet du CLIENT. **Devis Travaux en Ligne** dispose alors de trente (30) jours pour

effectuer les corrections et rétablir la conformité du service par rapport aux spécifications des Conditions Particulières du contrat. La levée de la

dernière réserve entraîne de fait la réception définitive.

ARTICLE 14 : CAS DE FORCE MAJEURE

14.1 - Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à **Devis Travaux en Ligne** au titre des présentes, est empêchée, limitée ou

dérangée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre,

inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott, ou autre

circonstance hors du contrôle raisonnable de **Devis Travaux en Ligne**, alors **Devis Travaux en Ligne** sera dispensée de ses obligations.

14.2 - Dans ces cas, **Devis Travaux en Ligne** sera dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou

dérangement. En cas de Force Majeure, **Devis Travaux en Ligne** devra tenir régulièrement informé le CLIENT des suites, des pronostics de

rétablissement.

14.3 - Les obligations nées du présent contrat seront suspendues pendant toute la durée du Cas de Force

Majeure.

14.4 - Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à deux mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.

ARTICLE 15 - PUBLICITE ET PROMOTION

15.1 - LE CLIENT accepte que **Devis Travaux en Ligne** puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre du présent contrat. En particulier, il autorise **Devis Travaux en Ligne** à exploiter et divulguer sur tout support et de quelque manière que ce soit des extraits des prestations livrées dans le cadre du présent contrat, en utilisant pour citation le nom du CLIENT, et le cas échéant son logo en respectant la charte graphique du CLIENT.

15.2 - **Devis Travaux en Ligne** pourra à l'occasion de manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au CLIENT ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou plaquettes.

ARTICLE 16 : LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

16.1 - Le présent contrat de prestations est soumis à la loi française.

16.2 - En cas de litige relatif à l'interprétation, à l'exécution des présentes ou autre litige de quelque nature que ce soit, qui ne pourrait être résolu par un accord amiable entre les parties, celles-ci conviennent, par le présent contrat, de le soumettre à la juridiction exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil, siège de **Devis Travaux en Ligne**.

ARTICLE 17 : SECRET

17.1 - Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

ARTICLE 18 : CESSION

18.1 - LE CLIENT n'est pas autorisé à céder, transférer, déléguer ou licencier les droits et obligations découlant du contrat, sous quelque forme que ce soit, sauf accord préalable et écrit de **Devis Travaux en Ligne**.

18.2 - Le contrat pourra être transféré par **Devis Travaux en Ligne** à tout moment à une autre personne morale se substituant à elle-même, sous réserve d'une information préalable du CLIENT.

ARTICLE 19 : MODIFICATION

19.1 - Modifications avant la signature : le CLIENT garantit que toutes les modifications qu'il a apportées au présent contrat ont été clairement indiquées et qu'il n'a fait aucun changement n'étant pas clairement identifié comme tel.

19.2 - Les parties conviennent que **Devis Travaux en Ligne** peut modifier de plein droit son service sans autre formalité que d'en informer LE CLIENT, sous réserve que le service fourni au CLIENT soit maintenu.

ARTICLE 20 : GENERALITES

20.1 - Les présentes conditions générales de Devis Travaux en Ligne sont applicables à mise à disposition d'outils permettant la création, le développement et l'exploitation d'un système d'informations en ligne.

20.2 - Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles Devis

Travaux en Ligne s'engage à la création de sites Internet pour le compte de ses clients.

20.3 - Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de prestations. Toute clause contraire posée par le CLIENT sera donc, à défaut d'acceptation expresse et écrite, inopposable à la société
Devis Travaux en Ligne.

20.4 - La nullité d'une des clauses du contrat de prestation de services en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité d es autres clauses du contrat qui garderont leur plein effet et portée.

20.5 - Sauf indications contractuelles contraires et stipulées sur facture, le service Devis Travaux en Ligne est une location de services, qui ne peut être assimilée à une vente de matériel. De fait, sont exclus des présentes conditions générales de location de site Internet un quelconque transfert de propriété de Devis Travaux en Ligne vers LE CLIENT.

ARTICLE 21 : CLAUSE RESOLUTOIRE

21.1 - Il est expressément stipulé qu'à défaut de paiement d'une seule mensualité ou fraction de terme de mensualité, ou accessoires, à son échéance, et un mois après une mise en demeure restée infructueuse, le contrat pourra être résilié de plein droit, avec interruption du service si bon semble à la société Devis Travaux en Ligne. Compétence est, en tant que de besoin, attribuée au Magistrat des Référés pour constater le manquement, garantir le jeu de la présente clause et prescrire la résiliation judiciaire du contrat de location de services.

21.2 – En cas de paiement tardif de la mensualité, ou accessoires, toutes les sommes dues produiront les intérêts à compter du jour de l'échéance au taux de base des banques le jour de la dite échéance, majorée de cinq points. Toutefois, les intérêts ne seront facturés qu'à défaut de paiement dans les quinze jours de l'envoi d'une Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, comportant mise en demeure de payer restée sans effet.

21.3 – A défaut de paiement de la mensualité, ou accessoires, quinze jours après une simple Lettre Recommandée restée sans suite, le dossier sera transmis au Comptoir Fiduciaire de Paris, et les sommes dues automatiquement majorées de 10 % à titre d'indemnité forfaitaire de contentieux, ceci indépendamment de tous frais de commandement de recette et de procédure.

ARTICLE 22 : DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

22.1 - LE CLIENT n'acquiert d'autre part aucun droit quel qu'il soit sur la marque Devis Travaux en Ligne. Aucune partie n'acquiert un droit de propriété intellectuelle sur les bases de données de l'autre ni sur ses marques, concepts, écrans, graphiques ou logiciels.

ARTICLE 23 : LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

23.1 - Le présent contrat est régi par la Loi française.

23.2 - En cas de différend relatif à l'application du présent contrat, et à défaut d'accord amiable, le tribunal compétent sera celui du ressort duquel Devis Travaux en Ligne a installé son siège social, et ce même si ce siège doit changer en cours de contrat et quel que soit le lieu d'utilisation du service ou le lieu de domiciliation du défendeur.

ARTICLE 24 : ARCHIVAGE / PREUVE

24.1 - Devis Travaux en Ligne archivera les bons de commandes, contrats et factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code Civil.

24.2 - Les registres informatisés de **Devis Travaux en Ligne** seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenues entre les parties.

ARTICLE 25 : ELECTION DE DOMICILE

25. - Les parties élisent domicile aux adresses figurant sur l'offre commerciale et/ou contrat.

ARTICLE 26 : CLAUSE GENERALE

26.1 - La signature du bon de commande par LE CLIENT vaut acceptation par celui-ci des présentes conditions générales de location de site Internet.